



Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS)

Programme médiateur de Santé-Pair

Le contexte

A l'origine du programme de formation et d'accès à l'emploi Médiateur de Santé-Pair en santé mentale, on identifie deux processus complémentaires : l'évolution de la place des patients dans le système de santé et la reconnaissance de l'émergence de nouveaux métiers à partir des savoirs expérientiels. On observe en France depuis quelques années, l'émergence d'un processus plus général de reconnaissance de l'expertise expérientielle des patients, processus qui conduit progressivement à donner davantage de place aux usagers dans le système de soin, dans la formation ou encore dans la recherche. C'est dans ce contexte d'émergence d'une réflexion et d'actions menées autour de la médiation en santé et autour de l'engagement des patients que s'est construit le programme Médiateur de Santé-Pair.

Présentation du programme

En 2012, le CCOMS a créé le programme Médiateur de Santé-Pair (MSP), en collaboration avec l'université Paris 8. Cette formation d'un an (8 semaines de cours et 36 semaines de stage dans un service de psychiatrie) menait à l'obtention d'un Diplôme Universitaire de Médiateur de Santé-Pair, à la suite duquel les MSP ont poursuivi leur travail dans les équipes de soins, tout en bénéficiant de modules de formation continue, et de réunions régulières d'échanges de pratiques entre pairs. Ce programme a ainsi permis de former et d'embaucher dans des établissements de santé mentale, 29 personnes concernées par des troubles psychiques, rétablies ou en voie de rétablissement. S'inspirant des expériences étrangères, en particulier québécoises, en les adaptant au contexte français, ce programme avait pour objectif de valoriser le savoir expérientiel et la formation des usagers des services de psychiatrie, afin de démontrer l'efficacité de la pair-aidance pour les personnes ayant des troubles psychiques, en particulier dans le domaine de la médiation. Le terme médiateur de santé-pair est en partie la traduction de l'anglais *peer support workers*. Il désigne une nouvelle catégorie d'intervenants dans les services de soins et d'accompagnement ayant pour mission la médiation en santé et en santé mentale.

Sept ans après le lancement du premier programme de formation et d'accès à l'emploi, quatorze médiateurs de santé-pairs sont toujours en poste, et six autres ont, grâce à leur retour vers l'emploi amorcé dans le programme, commencé une autre activité professionnelle, et quatre ont repris des formations professionnalisantes (cursus de psychologie, d'infirmiers, d'éducateurs spécialisés). Les 14 médiateurs toujours en poste font désormais partie intégrante des équipes de soins et sont

considérés comme des tant que professionnels du champ de la santé mentale. Aucun programme de ce type n'a montré un si fort taux de retour à l'emploi chez les personnes qui étaient éloignées de l'emploi du fait de troubles psychiques. Cette réussite du premier programme de 2012 a convaincu des établissements hospitaliers, des fédérations médico-sociales, et des Agences Régionales de Santé de soutenir le renouvellement de ce processus de formation et de création de postes. Le choix de proposer en 2018 avec l'université Bobigny-Paris 13 une licence plutôt qu'un Diplôme Universitaire reposait sur la volonté d'augmenter l'inclusion sociale des participants et la reconnaissance de leur formation par les secteurs sanitaire, médico-social et social. L'attractivité de la formation est forte : le CCOMS reçoit depuis 2012 en moyenne 150 candidatures spontanées chaque année. La collaboration du CCOMS avec l'Université Bobigny Paris 13 dans le cadre de cette licence prend tout son sens car l'UFR Santé Médecine Biologie Humaine (SMBH) développe depuis plusieurs années une culture de la formation des patients, pour leur permettre de devenir eux-mêmes formateurs.

Le pilotage

- Le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) qui est à l'origine du projet, qui le soutient et développe des projets de recherche évaluative ;
- L'Université Paris 13- UFR SMBH - Bobigny, et plus particulièrement la Licence Sciences Sanitaires et Sociales, qui va accueillir et former les futurs médiateurs ;
- Huit Agences régionales de santé (Nord Pas de Calais – Rhône-Alpes – Pays-de-Loire – Ile-de-France – Nouvelle Aquitaine – Grand Est - Guadeloupe – PACA) se sont engagées à financer les salaires pour la première année et le coût de la formation des 34 étudiants. Les établissements recruteurs s'engagent auprès des ARS à financer les salaires dès l'année suivante ;
- 28 établissements hospitaliers ou structures médico-sociales ;
- Deux laboratoires de l'UFR SMBH, l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) et le Laboratoire Educations et Pratiques de Santé (LEPS), accompagnent le projet tant sur le plan de l'organisation de la formation que de la recherche

Les conditions et modalités de formation et de recrutement en 2018

Les enseignements à l'Université Paris 13 se déroulent sur une seule année universitaire, il s'agit d'une entrée directement en 3^{ème} année de licence.

Cette formation s'adresse à des personnes :

- ayant recouru aux dispositifs de soins en santé mentale en tant qu'usagers - patients, et ayant effectué un parcours de rétablissement ;
- ayant un recul suffisant sur leurs propres parcours de soins afin de pouvoir travailler dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale ;
- ayant un niveau d'études bac +2 minimum ou pouvant constituer un dossier de validation des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE) (Décrets n°93-538 du 27/03/1993 ou n°2002-590 du 24/04/2002, relatifs à la VAE).

Ce cursus de licence est développé sur un modèle professionnalisant: les participants sont recrutés comme salariés rémunérés en cours de formation dans une structure hospitalière ou médico-sociale à temps partiel ou à temps plein à leur convenance. Les futurs médiateurs sont sous un statut de salarié en formation continue dans leur structure d'accueil dès le début de la formation. Les participants venant de différentes régions de France, et pour des raisons d'accessibilité et de praticité, ainsi que pour créer une dynamique de groupe propice aux échanges interpersonnels, les enseignements sont concentrés sur 8 semaines en présentiel. Le volume horaire du parcours est réparti entre 30% de cours magistraux, 30% d'auto-formation et 40% de stage.

Une commission universitaire de sélection des candidats statue, en amont de la phase de recrutement par les structures d'accueil, de la recevabilité des dossiers, notamment sur le plan de leur niveau de formation. Cette commission décide ainsi de l'admissibilité des candidats à l'entrée en licence (une commission spéciale se réunit pour valider le cas échéant les dossiers de candidats n'étant pas titulaires d'un BAC+2, un dossier de validation des acquis doit être complété et retourné à l'université).

Dans les semaines qui suivent, les structures hospitalières et médico-sociales reçoivent en entretiens de recrutements les candidats admissibles. Un accompagnement au recrutement est proposé aux structures par le CCOMS qui peut être présent lors des journées d'entretiens. Un médiateur de santé-pair diplômé et en poste est également systématiquement présent.

Les profils des médiateurs de santé-pairs recrutés en 2018

Les médiateurs ont des niveaux de formation initiale allant d'un Bac validé à Bac +5, dans des domaines très variés : CAPES d'enseignement supérieur, master en sciences humaines, formation de comédien, diplôme d'éducateur spécialisé, diplôme d'aide-soignant (exercice en psychiatrie), licence de lettres, master en biologie marine, master en gestion, diplôme d'animation socio-culturel, maîtrise en métiers du livre, diplôme de technicien biologiste, sophrologue, diplôme de conseiller en insertion professionnelle, maîtrise de droit privé, maîtrise d'ethnologie, master en recherche et écologie, école de commerce, licence en génie chimique, master direction des établissements et organismes de formation et d'insertion, master en droit et audiovisuel, médiateur social, Diplôme d'ingénieur en Génie Electrique et Automatique, juriste...

Objectifs de formation

- Acquérir une culture générale dans le domaine de la santé et du social ;
- Apporter des éléments de réponse dans le règlement de cas concrets relevant du champ sanitaire et social ;
- Acquérir une formation généraliste en droit et en sciences sociales.

Compétences visées pour les médiateurs (cf. fiche de poste en annexe 1)

- Agir pour favoriser l'accès aux soins et le maintien des usagers des soins en santé mentale dans leur environnement social, affectif et professionnel ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé de soin en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire et l'utilisateur ;

- Participer à la mise en œuvre des plans de soin et d’insertion professionnelle et sociale, ainsi que du Plan de rétablissement de l’usager ;
- Contribuer à l’amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'accueil de l'usager au sein des services et structures par la médiation.

Suivi et l’accompagnement du programme

Les équipes du CCOMS et de Paris 13 sont joignables et disponibles par téléphone et mail pour l’ensemble des 34 MSP afin de les accompagner aussi bien sur ce qui concerne leurs emplois que sur leur parcours universitaire. Le CCOMS se déplace également sur les différentes structures. Un comité de pilotage qui réunit des membres du CCOMS et de l’Université Paris 13 s’assure du bon déroulement de la formation des médiateurs, et anticipe des réponses aux difficultés qui pourraient survenir sur les terrains d’implantation professionnelle.

Afin de permettre aux MSP de bénéficier de temps d’analyses des pratiques, des liens ont été faits avec les CREHPSY (Centres de Ressources sur le Handicap Psychique) implantés sur certains des territoires, et des rencontres régulières sont proposées par un professionnel de chaque centre ressource.

Exemples de missions professionnelles de médiateurs en poste en 2018

- Entretiens individuels
- Co-animation co-construction groupe ETP (rétablissement, troubles bipolaires) psycho éducation (parentalité, insertion professionnelle)
- Participation réunion (équipe, institutionnelle, clinique)
- Accompagnement vers l'extérieur (individuel et/ou groupe)
- Mise en relation avec les associations du territoire, GEM et autres (bénévolat, activités),
- Mise en relation avec des structures d'accompagnement (suivi social et construction de projet professionnel)
- visites à domicile en binôme avec des personnels soignants

Modalités de financements

En 2012, 29 postes de MSP ont été financés par 3 ARS (Ile de France, de Nord Pas de Calais et de PACA) de façon pérenne sur la base de 33 000 euros charges comprises. Les frais de formation et de déplacements correspondant aux 8 semaines d’enseignement sur Paris étaient intégralement pris en charge.

En 2018, 33 postes supplémentaires ont été financés par 8 ARS (Nord Pas de Calais – Rhône-Alpes – Pays-de-Loire – Ile-de-France – Nouvelle Aquitaine – Grand Est - Guadeloupe – PACA) dans 28 établissements, selon la répartition suivante :

- 33 000 euros charges comprises concernant les frais de salaire
- 6000 euros de frais de formation universitaire
- 6000 euros de frais de déplacement pour les étudiants (hôtel – train – repas)

L'ARS Ile-de-France a fait le choix de pérenniser les 10 postes sur son territoire, comme en 2012. Les 23 postes financés par les 7 autres ARS ont été financés sur la première année, par une subvention comprenant les frais de salaire, de formation universitaire et de déplacements pour les étudiants. Les 20 établissements concernés qui ont recruté des MSP se sont ainsi engagés à assurer le financement des salaires sur leurs fonds propres dès 2019.

L'avenir du programme Médiateurs de Santé-Pair

Actuellement, 47 Médiateurs de Santé-Pairs sont en poste, répartis sur 8 grandes régions (cf. annexe 2).

Le CCOMS reçoit de façon continue de nombreuses candidatures spontanées de personnes souhaitant devenir MSP, venant de la France entière.

Des services hospitaliers et des structures médico-sociales contactent le CCOMS afin de se former aux questions liées à l'intégration de médiateurs de santé-pairs.

L'université Bobigny Paris 13 et l'équipe du LEPS souhaitent pérenniser la licence Sciences Sanitaires et Sociales – mention Médiateur de santé-Pair : une seconde promotion de licence débutera en septembre 2019. L'effectif attendu pour la promotion 2019-2020 est de 35 étudiants.

Pour toute demande d'information, contactez :

Bérénice STAEDEL

EPSM Lille Métropole - CCOMS (Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale)

Chargée de mission - programme Médiateur de Santé-Pair

01 45 65 62 21 - 06 07 18 31 40

bstaedel@epsm-lille-metropole.fr

ANNEXE 1

FICHE DE POSTE : MEDiateur DE SANTE-PAIR

Le Médiateur de Santé-Pair (MSP) participe à l'accompagnement, au soutien et à l'orientation des personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire en s'appuyant sur son parcours personnel de rétablissement de troubles psychiques et son expérience des services de santé mentale.

ACTIVITES PRINCIPALES

| ACTIVITE | OBJECTIFS |
|--|---|
| Favoriser l'accès aux soins | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les personnes dans leurs éventuelles difficultés par rapport à l'utilisation des services de soin ✓ Informer les personnes sur les services sanitaires, sociaux et associatifs disponibles ✓ Favoriser les actions de de-stigmatisation et aide les usagers en situation de stigmatisation ✓ Accompagner dans ses soins en lien avec les services de soins |
| Participer à l'accompagnement des personnes dans le parcours de santé | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les démarches d'accès aux droits sociaux (aide sociale, logement, emploi) ✓ Mettre en place des activités favorisant l'insertion sociale ✓ Favoriser les activités de loisirs, l'utilisation des transports |
| Constituer un soutien relationnel | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir la personne afin qu'elle puisse maintenir et développer un réseau social ✓ Aider les usagers à déterminer et atteindre leurs objectifs en fonction de leur projet de vie et de soin ✓ Encourager les choix professionnels éventuels de l'usager en lien avec l'équipe pluridisciplinaire ✓ Aider les personnes à s'intégrer dans des groupes d'entraide mutuelle, des associations... ✓ Développer et participe au maintien du réseau social /famille/amis/proches |

| | |
|---|--|
| <p>Participer à la formation à la santé et au rétablissement</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter la communication et les échanges, en utilisant les méthodes d'intervention de groupe et l'animation d'ateliers ✓ Partager son expérience afin de permettre l'identification réciproque ✓ Proposer des méthodes efficaces de stratégie d'adaptation et d'autodétermination ✓ Enseigner aux usagers comment identifier et combattre la dépréciation de soi et l'auto stigmatisation ✓ Apporter de l'information sur l'équilibre alimentaire et plus globalement sur l'hygiène de vie ✓ Participer à la mise en place de groupes sur des thématiques spécifiques en fonction des besoins des personnes suivies |
| <p>Intégrer une équipe pluridisciplinaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer aux réunions d'équipe et communiquer ses observations personnelles ✓ Apporter une compréhension complémentaire des besoins et demandes des usagers ✓ Partager la documentation et l'information avec les autres professionnels |
| <p>PROFIL</p> <p>SAVOIRS/SAVOIR-FAIRE</p> | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Utilisation antérieure d'un dispositif de soin en santé mentale en tant qu'usager |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Engagement dans un parcours de rétablissement significatif |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Recul suffisant sur son parcours de rétablissement |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Connaissance des dispositifs de soin, le domaine de la santé mentale et les liens entre psychiatrie et citoyenneté |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Capacité à organiser son travail et à gérer son emploi du temps |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Capacité à comprendre le fonctionnement institutionnel |
| <p>SAVOIR-ETRE</p> | |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Aisance relationnelle |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Gout du travail en équipe |
| | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Intérêt pour la relation d'aide |

ANNEXE 2 – Liste des établissements sanitaires et médico-sociaux qui emploient des MSP

Auvergne Rhône-Alpes : 3 Médiateurs de Santé-Pairs en poste

CH LE VINATIER

CH CHAMBERY

CH ALPES-ISERE – Centre de réhabilitation

Alsace Loraine Champagne-Ardennes : 4 Médiateurs de Santé-Pairs en poste

EPSAN BRUMATH

CH ROUFFACH

Association APPUIS (médico-social)

Ile-de-France : 13 Médiateurs de Santé-Pairs en poste

CH BARTHELEMY DURAND

CH ARGENTEUIL

CH MAISON-BLANCHE

CH MGEN Institut de la Verrière

Centre Hospitalier Sainte Anne

CH LES HOPITAUX DE PLAISIR

CH CHENNEVIER MONDOR

CH SAINT-MAURICE

CH LES MUREAUX

Aquitaine Limousin Poitou Charentes : 8 Médiateurs de Santé-Pairs en poste

CH JONZAC

CH CADILLAC

CH ESQUIROL Limoges – Centre de réhabilitation

SAMSAH PRISM (médico-social) Limoges

SAMSAH 17 (médico-social) Association GAIA la Rochelle

SAMSAH ADAPEI 79 (médico-social) BRESSUIRE

SAMSAH Rénovation - (médico-social) BORDEAUX

Nord-Pas-De-Calais Picardie : 10 Médiateurs de Santé-Pairs en poste

59G21 EPSM Lille Métropole

59G07 EPSM Lille Métropole

59G19 EPSM Lille Métropole

59G16 EPSM Lille Métropole

59G19 EPSM Lille Métropole

UN CHEZ SOI D'ABORD (médico-social)

Pays-de-Loire : 2 Médiateurs de Santé-Pairs en poste

CH NANTES

ADAPEI (médico-social) La Roche Sur Yon

PACA : 6 Médiateurs de Santé-Pairs en poste

CH SAINTE-MARIE Nice

APHM Marseille- équipe MAARS

AP-HM Marseille

Guadeloupe : 1 Médiateur de Santé-Pair en poste

GEM de GUADELOUPE